

RÈGLEMENT -
PIÈCES GRAPHIQUES

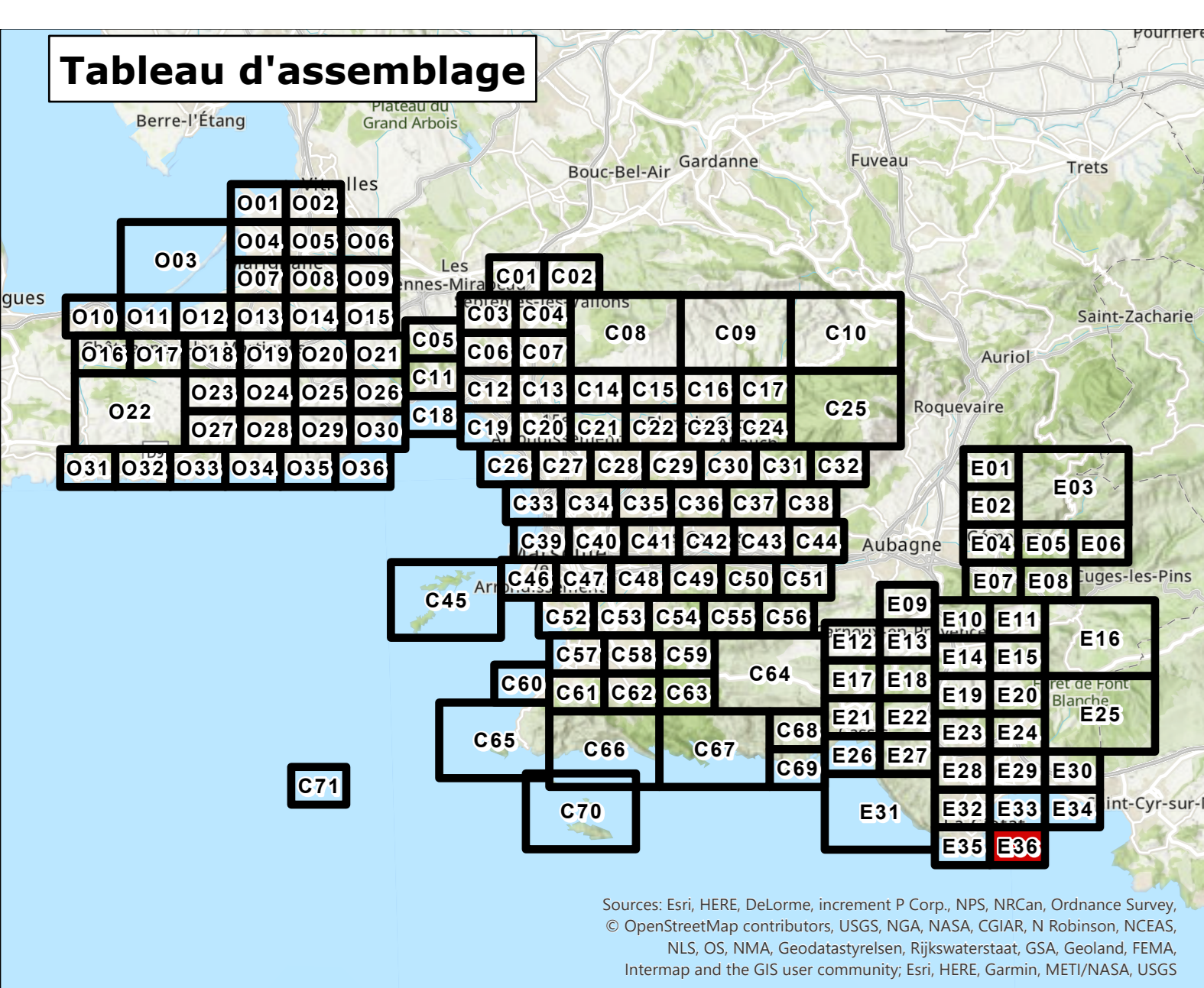
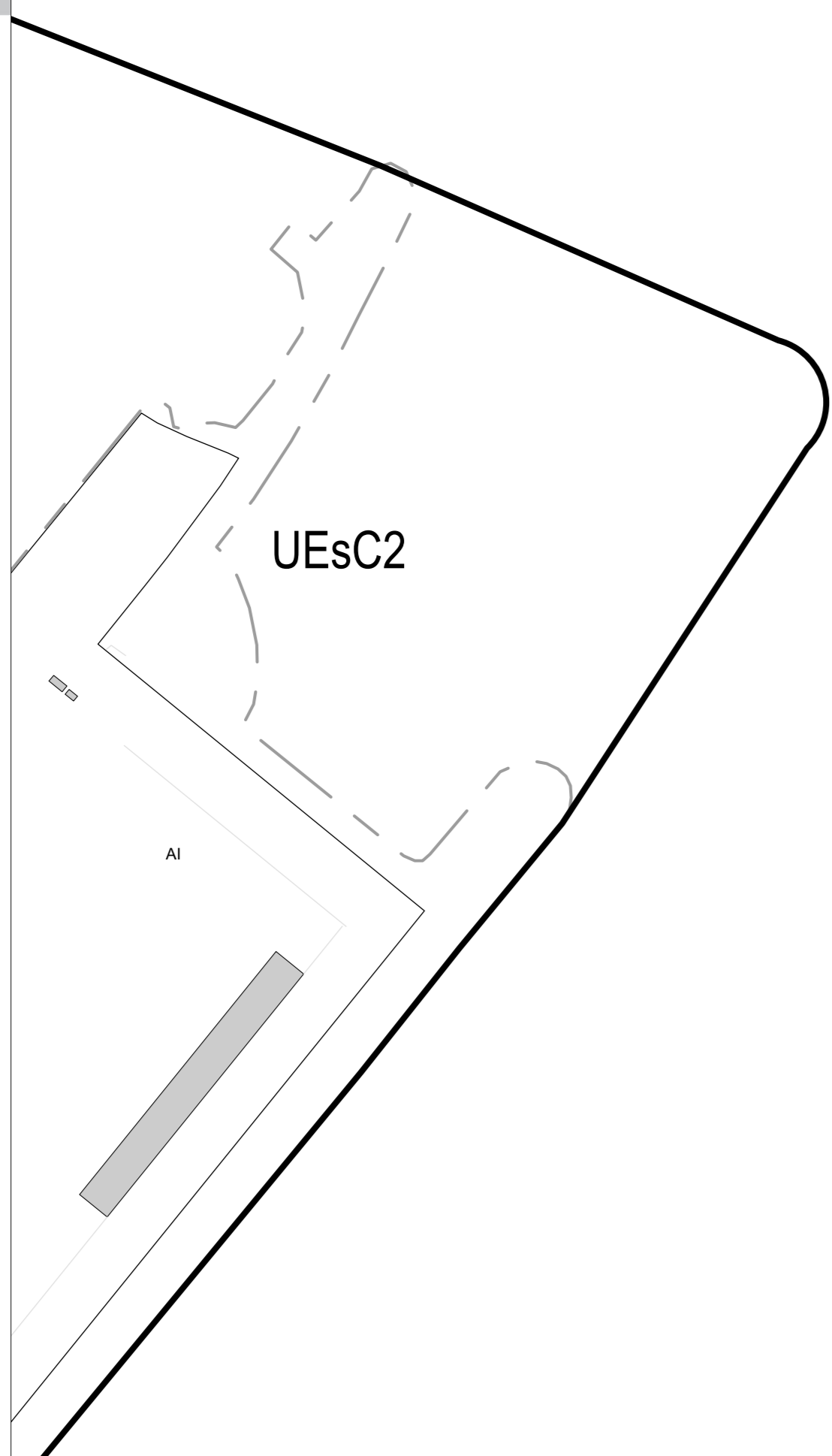
PLANCHES DE ZONAGE

Est-36

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Modification 2
approuvée le 30/06/2022

LA-CIOTAT



<p>Urbanisme</p> <p>URBANISME</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite de zone Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielle Planche de détail Polygone constructible <p>EMPLACEMENTS RESERVES</p> <ul style="list-style-type: none"> Emplacement réservé pour voirie Autre emplacement réservé Servitude pré-localisation pour équipement <p>Patrimoine</p> <p>PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément remarquable Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche Espace d'accompagnement remarquable Axe urbain remarquable Forme d'habitat spécifique Quartier en balcon remarquable Canal de Marseille et dérivations <p>Risques</p> <p>INONDATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Centre urbain Zone inconstructible Zone inconstructible à alicata faible ou modérée Zone à prescriptions renforcées Zone à prescriptions simples Cuvette inondable Axe d'écoulement concentré Axe d'écoulement diffus Voie inondable <p>Fond de Plan</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle Élément de repère Bâti dur Planche ou Plan d'eau Bâti léger Cimetière 	<p>PRESRIPTIONS DE HAUTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur les deux côtés d'un axe Sur un côté d'un axe Sur un secteur Prescription de vue <p>PRESRIPTIONS D'IMPLANTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Implantation imposée Marge de recul Marge réglementaire "corde de ville" Polygone d'implantation <p>PATRIMOINE NATUREL</p> <p>Espace boisé classé</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace Boisé Classé Espace Boisé Classé - Loi Littoral Espace Boisé Classé ponctuel <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> Alignement Végétal Terrain cultivé à protéger Trame Verte et Bleue à étudier pour l'ouverture à l'urbanisation <p>MOUVEMENT DE TERRAIN</p> <p>Effondrement</p> <ul style="list-style-type: none"> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Mouvement de terrain à Marseille Éboulement Zone à prescriptions Glisement de terrain Zone à prescriptions simples Recul du trait de côte Zone inconstructible <p>INCENDIE DE FORET</p> <ul style="list-style-type: none"> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Zone inconstructible Zone à prescriptions renforcées Zone à prescriptions simples 	<p>MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteur de mixité sociale Activités commerciales et de services Linéaire de protection Linéaire d'interdiction Polaire commerciale Pôle de vie Polaire tertiaire <p>DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Servitude d'attente d'un projet Bâtiment pouvant changer de destination Secteur de richesse du sol ou sous-sol Espace vert protégé Catégorie 1 Catégorie 2 Catégorie 3 Catégorie 4 Catégorie 5 <p>RISQUES TECHNOLOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours Zone de risque
--	---	--

Est-35

